

# TRAIT D'UNION



# ACTUALITÉS MUNICIPALES

# EXPOSITION 14/18 « Hommage à nos poilus! »



Du 10 au 14 novembre 2015 - Salle du conseil municipal

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Mercredi de 10h à 13h

Samedi de 9h à 11h30

#### **RENDEZ-VOUS CITOYENS**



### **TÉLÉTHON 2015**

Les 4, 5 et 6 décembre 2015, l'association française contre les myopathies organise le 29<sup>ème</sup> Téléthon.

A cette occasion, et pour la 23<sup>ème</sup> année, la municipalité d'Esbly s'associe au Téléthon et organisera des manifestations sur l'ensemble de la ville du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 2015.

La réussite du Téléthon dépend uniquement de vous, bénévoles et donateurs.

Nous avons besoin de votre énergie, de votre soutien et de votre engagement à nos côtés.



Si vous souhaitez vous **DEVENIO** associer à nous et donner BENEVOLE un peu de votre temps, merci de contacter le service des sports, de la culture et de l'animation locale au 01.64.63.44.96 ou au 01.64.63.44.06

# MINI-BROCANTE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Videz votre grenier! Dans le cadre de la préparation des manifestations du Téléthon 2015, la municipalité organise une collecte, pour récupérer et vendre au profit de l'A.F.M - Téléthon, les objets de toute nature (sauf vêtements) qui encombrent les caves et greniers des Esblygeois.

Les objets peuvent être déposés, avant le 25 novembre prochain, en mairie, auprès du service « vie associative et animation locale » (pendant les heures de permanence du service: lundi, jeudi et vendredi matin).

Nous comptons sur votre générosité.





#### Dans ce numéro :

#### P 1 - ACTUALITÉS MUNICIPALES

#### P 2 - URBANISME

\* Le permis de construire

#### P 2 - VIGILANCE

\* Vente des calendriers

#### P 3 - SÉNIORS

\* Téléassistance

# P 3 - VOS COMMER-CANTS À L'HON-

\* Le marché à Esbly

#### P 4 - CONCOURS

\* élection de Super Mamie (peut-être) à Esbly!

P 4 - AGENDA

#### MAIRIE D'ESBLY

7. rue Victor HUGO CS 90184 77450 ESBLY **2** 01 64 63 44 00 Fax 01 64 63 12 11

Accueil en Mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 16h45

ி: ville.esbly@mairie-esbly.fr

Le samedi de 8h30 à 12h: Permanence état civil uniquement

Permanence GRATUITE d'un urbaniste-conseil le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois (sauf en août) de 10h à 12h.

ECRIVAIN PUBLIC 4<sup>ème</sup> lundi du mois (après-midi) sur rendez-vous **2** 01.64.63.44.00

Trait d'union est un bulletin municipal bimestriel réalisé par la Mairie d'ESBLY Directrice de publication : Valérie POTTIEZ-HUSSOI





Date prévisionnelle du prochain Conseil municipal JEUDI 10 DECEMBRE 2015 à 20h30

> dans la salle du Conseil municipal (confirmation sur les panneaux d'affichage)

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

Sans lui, pas de chantier possible. D'accord, mais comment ça marche?



Neuve ou existante, toute construction dont l'emprise au sol ou la surface au plancher **est supérieure à 20 m²** doit faire l'objet d'un permis. Il suffit pour cela que l'une des deux valeurs soit supérieure à **20 m²**. Pour les projets dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est comprise entre 5 et 20 m², une déclaration préalable suffit.

Une déclaration préalable est également requise pour tous projets d'extension d'une construction existante créant une emprise au sol ou une surface de plancher comprise entre 20 m² et 40 m² inclus.

Si la surface de plancher ou l'emprise au sol de votre projet dépasse les 170 m<sup>2</sup>, celui-ci doit être réalisé obligatoirement avec un architecte.



Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la **D**irection **D**épartementale des **T**erritoires assurait, pour le compte des communes, l'instruction des autorisations d'urbanisme. La Loi ALUR a mis fin à la mise à disposition des services de l'Etat pour les communes membres d'une Communauté de Communes de plus de 10 000 habitants.

Dans le cadre de la mutualisation des services, **la Communauté de Communes du Pays Créçois a décidé de créer un service urbanisme** en charge, dès lors, de l'instruction des autorisations d'urbanisme, toujours pour le compte des ses communes membres dont Esbly fait partie.

Ce service est situé au siège de la Communauté de Communes du Pays Créçois mais n'a pas vocation à recevoir le public.

Les demandes devront être déposées, en 5 exemplaires, en mairie ou envoyées par lettre recommandée avec AR.

Les formulaires sont téléchargeables en ligne sur : www.service-public.fr (onglet logement - urbanisme) ou disponible en mairie.

Dès réception du dossier, la mairie vous délivre un récépissé, comportant un numéro d'enregistrement qui mentionne le point de départ de la date à partir de laquelle les travaux pourront commencer, en l'absence d'opposition du service instructeur. Le délai d'instruction est généralement de **2 mois** pour une maison individuelle et/ou ses annexes ou 3 mois dans les autres cas.

En cas d'acceptation, la décision de la mairie prend en général la forme d'un arrêté municipal. Ce document vous est adressé par lettre recommandée avec accusé de réception. La décision de la mairie peut également ne pas donner lieu à la délivrance d'une <u>réponse écrite</u> au terme du délai d'instruction. Cela indique, en principe, qu'elle ne s'oppose pas au projet tel qu'il est décrit dans la demande d'autorisation d'urbanisme.

SERVICE URBANISME - MAIRIE D'ESBLY
Permanence les mardis et jeudis matin de 8h30 à 11h30

101.64.63.44.23 / 01.64.63.42.65

*Une permanence gratuite d'un urbaniste-conseil est également assurée le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sans rendez-vous.* 

# VIGILANCE

#### VENTE DES CALENDRIERS



Soyez vigilants! Comme chaque année, des personnes indélicates profitent de la période des fêtes de fin d'année pour se présenter en tant qu'agents de sociétés prestataires de la commune (Véolia Propreté et ECT Collecte) et vendent des calendriers. Nous vous rappelons qu'un Arrêté municipal (n°2012-274 du 03/12/12) INTERDIT LA VENTE DES CALENDRIERS SUR LA COMMUNE. Ne vous faites pas abuser!

La municipalité ne cautionne aucun démarchage à domicile (vente, travaux...). N'hésitez pas à prévenir la mairie au 01.64.63.44.00 en cas de doute ou d'abus.

♥ POLICE MUNICIPALE D'ESBLY : en mairie 🕶 01.64.6.44.25 ou contact direct 🗢 06.85.17.41.86 / 07.86.61.31.31

### **TÉLÉASSISTANCE**

Pouvoir appeler du secours à toute heure, en cas de besoin, tel est le principe de la téléassistance.

Une solution simple, fiable et rassurante. La téléassistance vous permet de continuer à vivre chez vous en toute sécurité. Concrètement, il se matérialise par un transmetteur installé à votre domicile et une télécommande (médaillon ou bracelet) que vous portez en permanence.

D'un simple geste (*pression sur un bouton*), il vous permet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en cas de malaise, de chute ou pour vous rassurer, d'entrer immédiatement en contact avec un opérateur spécialement formé pour faire face à toutes les situations.

Ce système vous sécurise, à tout moment, dans votre logement ou dans un proche environnement. En cas de problème, c'est pour vous l'assurance qu'un interlocuteur aimable et qualifié vous répondra immédiatement et préviendra vos proches ou les secours si besoin.

#### Plusieurs organismes proposent ce service :

Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a procédé à un appel d'offre groupé et propose une formule « Téléassistance 77 ».

Contact: 209 69 32 10 85



♦ Le **S.M.I.T.T**, auquel la ville d'Esbly est adhérente, propose également ce type de service.



<u>Contact</u> au S.M.I.T.T de Condé-Sainte-Libiaire & Karine VAUDESCAL

**2** 01.60.04.82.19 / 06.20.69.27.25

# « A VOUS DE COMPARER LES OFFRES ET DE CHOISIR CE QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX!»

Le C.C.A.S. met à votre disposition ces dossiers et vous aide à les constituer. Pour tout complément d'information : C.C.A.S. d'Esbly 201.64.63.44.04

# Vos commerçants à l'honneur

# LE MARCHÉ À ESBLY



Chaque semaine, Esbly fait son marché! Facteur d'échange et de convivialité, le marché d'Esbly vous propose des produits traditionnels tels que légumes et fruits, des vêtements ainsi que de savoureux produits du terroir : charcuterie, boucherie, volailles, poissonnerie, fromagerie. D'autres stands viennent ponctuellement compléter ce sympathique marché!



TOUS LES JEUDIS ET DIMANCHES MATIN DE 8H30 À 12H30 sur le Parvis de la Mairie

En photo, ci-contre, vos commerçants du Jeudi à l'honneur!

# Concours

# ELECTION DE SUPER MAMIE 2016 (peut-être) À ESBLY!



Vous êtes une grand-mère complice avec vos petits-enfants, vous faites du bénévolat et vous avez un talent (chant, danse, sketchs, poèmes...) ? Le concours de « Super Mamie » est fait pour vous!

Esbly est pressentie pour recevoir le comité de sélection départemental. La municipalité vous donne donc aujourd'hui la possibilité de vous exprimer afin de connaître votre avis, en tant qu'Esblygeois, sur l'organisation de cet évènement. Avis aussi aux enfants ou petits-enfants Esblygeois qui veulent rendre hommage à leur mamie...!!

Si Esbly est retenue « ville étape », six candidates seront sélectionnées par le Comité Super Mamie France et **trois personnes par famille seront sélectionnées** et mises en scène : la Super Mamie, un de ses enfants et un de ses petits-enfants.

La Super Mamie élue participera à la finale nationale qui aura lieu à Nice en juin 2016.



Merci de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-contre avant le 30 novembre et de nous le déposer en mairie (accueil ou boîte aux lettres).



# ÉLECTION SUPER MAMIE 2016 À ESBLY

ÊTES-VOUS FAVORABLE À L'ORGANISATION, SUR ESBLY, DE LA SÉLECTION DÉPARTEMENTALE DU CONCOURS DE SUPER MAMIE 2016 ?

□ OUI □ NON

# AGENDA

Du 10 au 14 novembre -Exposition 14/18 « Hommage à nos poilus » Mercredi 11 novembre — Vendredi 13 novembre —————— Don du sang 3 Samedi 14 novembre -\_\_ 19h30 Soirée Latine Jazz & Salsa \* Samedi 14 et dimanche 15 novembre ———— Vente annuelle du Club de l'amitié Vendredi 20 novembre ————— 8h45/12h - 13h45/20h Samedi 21 novembre \_\_\_\_\_\_ 10h/17h Salon du livre Jeunesse en Pays Créçois \* Loto de l'Association des Familles Rurales d'Esbly Soirée théâtre : « savoir enfin ce que nous buvons » (Act'Art) ; Samedi 28 et dimanche 29 novembre — 10h/18h Marché de noël solidaire par l'association « Partage d'Espoir » Jeudi 3 décembre -Assemblée Générale du Souvenir Français 3 ———— Téléthon Samedi 5 décembre -Commémoration de la fin de la guerre en Algérie et des Dimanche 6 décembre ——— 1er tour des élections régionales (sur 3 bureaux de vote) Dimanche 13 décembre ——— 2<sup>ème</sup> tour des élections régionales (sur 3 bureaux de vote) Samedi 19 décembre — 19h Chante Noël par le C.E.C.E Amicale Antillaise ----- 11h/13h -14h/17h Noël en ville